



FICHE DE POSTE

CHARGÉ.E DE SCOLARITE du DNSPM (H/F) EN RENFORT

CDD 6 mois, dès que possible

B - RÉDACTEUR

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'EPCC Pôle Supérieur d'enseignement artistique Aubervilliers – La Courneuve – Seine-Saint-Denis – Ile-de-France dit « Pôle Sup'93 » est un établissement de 1^{er} cycle d'enseignement supérieur formant les musicien.nes-interprètes et enseignant.es d'aujourd'hui et de demain.

Il est accrédité par le Ministère en charge de la Culture pour délivrer :

- le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM), au titre de cursus construit en partenariat avec l'Université Paris 8 permettant l'obtention conjointe du DNSPM et d'une Licence « Arts, mention musicologie » de l'Université;
- le Diplôme d'État de professeur de musique (DE), en formation initiale et en formation continue ; le Pôle Sup'93 est par ailleurs centre de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le DE.

A ce titre, le Pôle Sup'93 noue des partenariats sur tout le territoire avec des structures telles que l'Académie Fratellini, l'Orchestre national d'Ile-de-France, les Archives nationales, l'IRCAM, la Philharmonie de Paris, le Festival de Saint-Denis, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et bien d'autres. Ces partenariats nourrissent, chaque année, les propositions artistiques faites aux étudiant.es au sein des cursus pour les mises en situations professionnelles : concerts symphoniques, de musique de chambre, de jazz, ciné-concerts, interventions dans les écoles, les collèges, les médiathèques, stages dans tous les conservatoires d'Ile-de-France, leur permettant, ainsi, de découvrir les multiples facettes de leurs futurs métiers.

Le Pôle Sup'93 est soutenu par le Ministère en charge de la Culture, les villes de La Courneuve et d'Aubervilliers, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune.

Il est membre associé de la ComUE *Paris Lumières* et fait partie de l'*Association Nationale d'Etablissements d'Enseignement Supérieur de la Création / Arts de la Scène* (ANESCAS).

Il s'appuie sur les forces respectives du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve (CRR93) et du Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Aulnay-sous-Bois (CRD Aulnay-sous-Bois) qui partagent, avec le Pôle, leurs locaux, leurs parcs instrumentaux et une partie de leurs équipes enseignantes.

Missions

Dans le cadre d'un accroissement d'activité au sein du service « scolarité » du Pôle Sup'93, et sous l'autorité du Responsable de Scolarité et de la Vie Etudiante (RSVE, en cours de recrutement), le.la chargé.e de scolarité DNSPM intervient en renfort de la chargée de scolarité du cursus DNSPM, pour le suivi de la scolarité des étudiantes et étudiants, l'organisation des examens 2022-2023, ainsi que la préparation de la rentrée scolaire 2023-2024 ; en exerçant les missions suivantes :

Planification et organisation y compris logistique :

- du concours d'entrée : plannings du concours, appel des jurys et des chargé.es d'enseignement, coordination des épreuves et logistique, transmission des informations aux candidats et aux chargé.es d'enseignement, recueil et saisie des notes, établissement des procès- verbaux
- des examens de fin de semestres DNSPM : établissement des ordres de passage et des plannings par discipline, appel des jurys, préparation des épreuves (dossiers) et de l'accueil des jurys (repas/déplacements), transmission des éléments au service administratif pour contrats, recueil des notes et établissement des procès-verbaux

Suivi administratif des étudiant.es :

- Inscriptions et constitution de leur dossier administratif, délivrance des attestations de scolarité et cartes d'étudiant.es
- Transmission à l'Université Paris 8 des « contrats pédagogiques » de chaque étudiant.e inscrit.e en cursus DNSPM + Licence
- Incrémentation des notes dans les bilans semestriels, transmission des moyennes « Pôle » à l'université de Paris 8 pour la Licence après validation du RSVE.
- Transmission des bilans semestriels aux étudiant.es après analyse et validation de le.la Responsable scolarité et vie étudiante
- Recueil et saisie des informations pédagogiques du cursus DNSPM (toutes les disciplines exceptées les pratiques collectives) emploi du temps des chargé.es d'enseignement, programmes des examens, évaluations (récupération des notes auprès des chargé.es d'enseignement -toutes disciplines sauf pratiques collectives-)
- Secrétariat pédagogique : plannings, mailings, courriers, mise à jour des dossiers des étudiant.es, des fichiers pédagogiques, élection des délégués de promotion, préparation des commissions (VAA, concours, validation des diplômes...), transmission des informations aux chargé.es d'enseignement et aux étudiant.es (toutes les disciplines exceptées les pratiques collectives)
- Gestion des diplômes et des attestations de crédits DNSPM suite aux tenues des commissions pédagogiques ad hoc et suivi.

Par ailleurs, le.la chargé.e de scolarité en renfort, pourra être sollicité.e en renfort de la chargée de scolarité DE , en vue de préparer la planification des cours de la rentrée scolaire 2023-2024.

Profil

- De niveau bac +2 ;
- Expérience dans la gestion administrative avec les étudiant.es et les chargé.es d'enseignement appréciée ;
- Expérience souhaitée dans l'enseignement artistique.

Compétences techniques

- Maîtrise des outils informatiques (Word / Excel / Internet sous Windows ; l'utilisation de bases de données et/ou de logiciels de scolarité serait appréciée) ;
- Maîtrise des textes réglementaires encadrant le DNSPM ;
- Connaissance de l'environnement professionnel, des statuts et des métiers visés par ce diplôme ;
- Bonne maîtrise de l'expression française écrite et de l'orthographe ;
- Sens du service public.

Compétences sociales

- Créativité et ouverture d'esprit ;
- Excellent relationnel, sens du contact et bienveillance ;
- Qualité d'écoute et de dialogue ;
- Volonté de travailler en équipe.

Compétences organisationnelles

- Autonomie, dynamisme, réactivité ;
- Rigueur, méthode et disponibilité ;
- Capacité d'adaptation et d'anticipation ;
- Capacité à hiérarchiser les priorités ;
- Adaptabilité à des situations nouvelles et polyvalence.

Conditions

- Poste de catégorie B de la filière administrative de la Fonction publique territoriale (grade rédacteur, cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux), ouvert uniquement aux contractuels dans le cadre d'un CDD de 6 mois (renfort lié à un accroissement d'activité)
- Poste à temps plein (37,5 heures/semaine, avec 15 jours d'ARTT). Pic d'activité en début et fin de l'année universitaire ;
- Poste implanté à La Courneuve (93) (RER B Aubervilliers-La Courneuve, T1 Hôtel-de-Ville de La Courneuve), avec nécessité de se déplacer sur les autres sites d'activité du Pôle (Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois) et de ses partenaires (notamment l'Université Paris 8).
- Poste à pourvoir dès que possible.